



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Présentation de la preuve de l'UMQ  
déposée à la Régie de l'énergie  
dans le cadre du dossier R-3837-2013 Phase 3

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3837-2013 PHASE 3  
DEPOSES EN AUDIENCE

Date: 27 MARS 2014

Procès n°:

C-UMQ-0027

27 mars 2014



## RÉSUMÉ DE LA PRÉSENTATION

- 1) Enjeu de sécurité: l'UMQ insiste à nouveau en 2014 sur l'importante question des « Cross bores », qu'il faudrait identifier de façon préventive pour protéger la sécurité des citoyens.
- 2) Enjeu de coût: l'UMQ a analysé les dépenses d'exploitation du Distributeur et estime que ce dernier devrait se contenter d'un accroissement maximal de l'ordre de l'IPC.
- 3) Enjeu de transparence: l'UMQ estime nécessaire que les prochaines causes tarifaires soient encore basées sur l'analyse du coût de service, et ce tant que le Distributeur n'aura pas réalisé un plan complet de balisage.



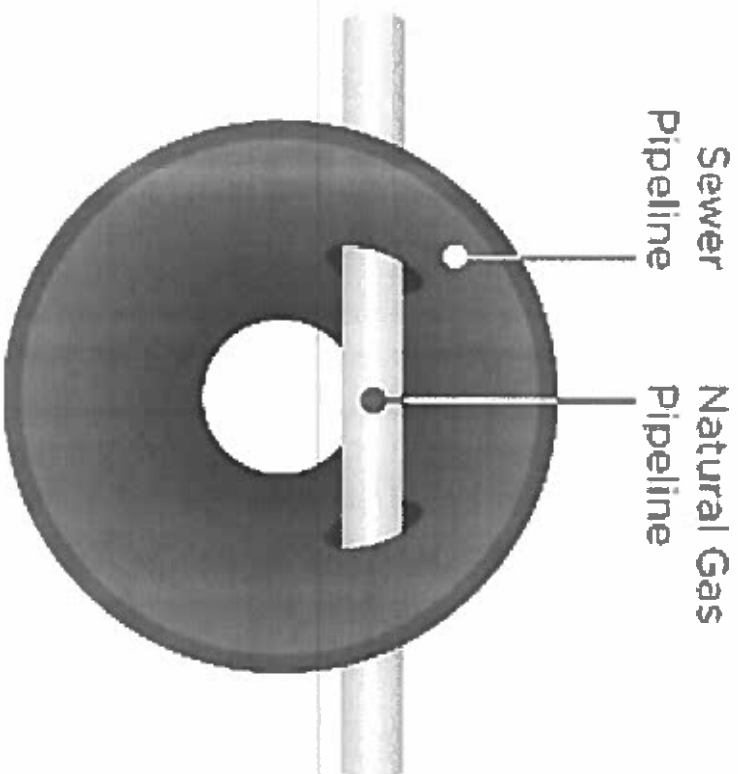
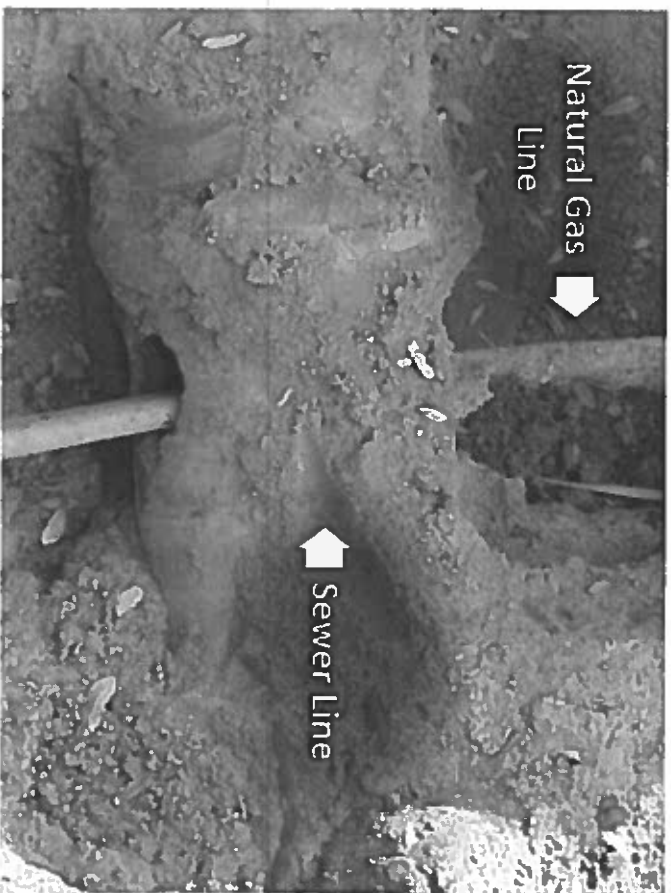
## RAPPEL À PROPOS DES « CROSS BORE »

- Technique d'installation de conduites gazières utilisant une « torpille » ou une « fraiseuse » pour creuser un passage souterrain.
- Permet de réduire les interventions de surface (tranchées dans la rue).
- Créée en contrepartie des problèmes imprévus par la perforation de conduites d'égout souterraines existantes.
- Problématique à l'échelle nord-américaine (Cross Bore Safety Assoc.)

### Enjeux:

- Sécurité du public (Note: certains Cross bore sont localisés sous l'emprise publique, d'autres sont localisés sous les terrains privés.)
- Perte de durée de vie utile des infrastructures municipales.

## QU'EST-CE QUE LE « CROSS BORE » ?





## ÉVOLUTION DU PROJET « CROSS BORE » de Gaz Métro

### Gaz Métro:

- Introduit dans le portefeuille de gestion des actifs en 2012-13
- L'UMQ dénonçait en 2012-13 le peu d'information et le peu de moyens prévus par ce programme de gestion des actifs du Distributeur.
- En 2013-14, l'UMQ dénonce le fait que le Distributeur semble reculer par rapport à ce qui était prévu pour ce programme, et le gère de façon « attentiste » plutôt que « proactive ».
- L'UMQ s'étonne de constater que le Distributeur ne semble pas avoir correctement évalué le risque que ce phénomène comporte pour la sécurité du public.
- Malgré les initiatives du Distributeur, les municipalités restent globalement peu ou pas informées de ce danger.

## **ÉVOLUTION DU PROJET « CROSS BORE » de Gaz Métro**

- Pour les nouvelles installations, l'UMQ est confiante que le Distributeur ait modifié ses pratiques et corrige sur le champs d'éventuels Cross Bore.
- Pour les installations existantes, l'UMQ est inquiète de constater le manque d'empressement du Distributeur à entreprendre une révision systématique de son réseau pour répertorier les Cross Bore.
- Pour l'élément « communication », l'UMQ craint que l'élément de risque associé aux Cross Bore ne soit minimisé par le Distributeur.

## **PROJET « CROSS BORE » de Gaz Métro**

### **Recommandations de l'UMQ (# 10):**

- L'UMQ recommande à la Régie d'obliger le Distributeur à mettre en place un plan **proactif** de détection et de correction, à ses frais, des croisements d'égouts (Cross bore) et à faire état, lors de chaque dossier tarifaire, de son **avancement**.

## DÉPENSES D'EXPLOITATION

### Dépenses analysées:

- L'UMQ a analysé le coût de distribution en excluant les avantages sociaux (notamment le régime de retraite).
- La préoccupation de l'UMQ se concentre donc sur l'évolution des « autres dépenses d'exploitation », soit les éléments sur lesquels le Distributeur a un contrôle direct en cours d'année.

### Demande du Distributeur à la Régie:

- Dépenses d'exploitation par client en dollars constants (hors avantages sociaux) en hausse de 5,6 %.
- Dépenses d'exploitation (hors avantages sociaux) en hausse de 8,55 % (VS 5,8 % demandé en 2012-13).



## DÉPENSES D'EXPLOITATION

- L'UMQ est préoccupée de constater que le coût de la distribution gazière est en très forte hausse (+14,4 %).
- L'UMQ est préoccupée de constater que le dépôt tardif de la cause tarifaire a pour effet de « basculer » le risque décisionnel à la Régie et, ultimement, à la clientèle.
- L'UMQ est préoccupée de constater que la tendance à la hausse des « autres dépenses d'exploitation » s'accroît (+8,55 % en 2013-14 VS +5,8 % en 2012-13).
- Pour 2013-2014, l'UMQ avait recommandé un montant identique à celui de 2012-2013.

**Analyse comparative des dépenses réelles et de la demande budgétaire  
(000\$)**

Dépenses d'exploitation réelles 2012-2013 (excluant les avantages sociaux)	115 521 <sup>1</sup>
(moins) Budget 2013 associé à la Campagne de positionnement non prévue dans la demande R-3809-2012	(3 063) <sup>2</sup>
<b>Total:</b>	<b>112 458</b>
Dépenses d'exploitation réelles 2011-2012 (excluant avantages sociaux)	112 150 <sup>3</sup>
Écart Réel 2011-2012 et 2012-2013 sans Campagne de positionnement	308
% d'écart:	0,27%

---

Demande budgétaire initiale 2012-2013 118 743<sup>4</sup>

---

% écart Demande initiale vs réel 2011-2012: 5,88%

---

Taux d'inflation prévu 2013 lors du dépôt de R-3809-2012: 1% à 2%

- <sup>1</sup> Pièce A-0090, p.1. Ligne 40 moins Ligne 6
- <sup>2</sup> Pièce B-0325, p. 22.
- <sup>3</sup> Pièce R-3809-2012, B-254, Annexe 3, Colonne 8, Ligne 33 moins Ligne 6
- <sup>4</sup> Pièce R-3809-2012, B-254, Annexe 3, Colonne 11, Ligne 33 moins Ligne 6



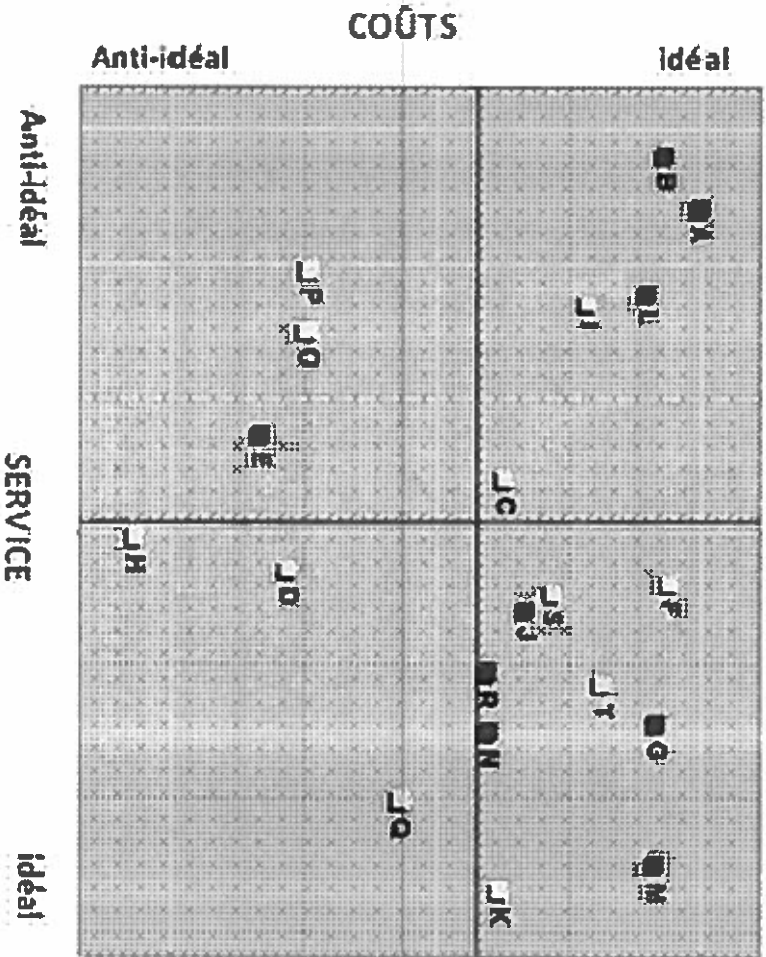
## DÉPENSES D'EXPLOITATION

- Les grandes avenues justificatrices d'un relèvement du niveau des dépenses ont pourtant été investiguées:
  - ❖ Nouvelles exigences réglementaires (14,3 %)
  - ❖ Déficit possible de performance (inexistant)
  - ❖ Projets majeurs, mesures d'efficacité ou autres
- Malgré la somme d'informations disponibles dans la preuve, il n'y a pas de justification appuyée par des analyses externes.

## **COÛT DE SERVICE ET BALISAGE**

- L'approche en coût de service implique de questionner l'ensemble des dépenses du Distributeur
- Les deux dossiers déposés à date par le Distributeur ne permettent pas de le « positionner » par rapport à un échantillon représentatif
- Le caractère « unique » de Gaz Métro ne convainc pas; il en serait pareil de HQD, qui pratique pourtant des balisages importants...

# EXEMPLE D'UN BALISAGE SUR LES DÉPENSES D'EXPLOITATION



## DÉPENSES D'EXPLOITATION

### Quatre questions posées par l'UMQ

(dossiers tarifaires 2012-13 et 2013-14):

1. A-t-on l'assurance que le Distributeur a fait tous les efforts nécessaires pour limiter la croissance des « Autres dépenses d'exploitation » ? **NON**
2. Y a-t-il des raisons ou événements exceptionnels qui justifieraient une hausse des « Autres dépenses d'exploitation » nettement supérieure à l'inflation? **NON**
3. A-t-on l'assurance que la hausse des « Autres dépenses d'exploitation » ne peut pas être absorbée, en tout ou en partie, par des budgets 2013-2014 indexés de l'IPC par rapport aux coûts réels encourus en 2012-2013? **NON**
4. A-t-on l'assurance que les « Autres dépenses d'exploitation » du Distributeur sont alignées sur les meilleures pratiques de l'industrie et sont comparables à celles des distributeurs gaziers les plus performants ? **NON**

## DÉPENSES D'EXPLOITATION

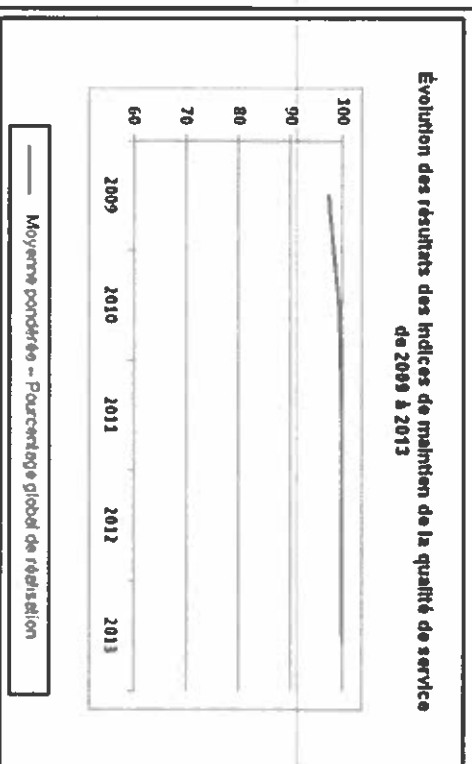
### Recommandations de l'UMQ:

- Ne pas approuver la demande telle que formulée
- Autoriser un budget égal aux coûts réels 2012-2013 + IPC
- Repousser l'application d'un nouveau mécanisme incitatif tant que le Distributeur n'aura pas fourni toutes les informations requises pour compléter sa preuve par un plan de balisage complet

## INDICATEURS DE QUALITÉ DE SERVICE

➤ En 2013, l'UMIQ s'interrogeait déjà sur le fait que le Distributeur se fixait des objectifs de qualité de service inférieurs à ses performances déjà atteintes.

Indices de qualité de service	Pondération (%)	Résultat individuel (%)	Pourcentage de réalisation (%)
1) Entréation préventif	10	103,0	100,00
2) Rapidité de réponse aux urgences	20	94,2	100,00
3) Rapidité de réponse aux appels téléphoniques	10	93,4	100,00
4) Fréquence de lecture des compteurs	10	98,6	100,00
5) ISO 14001 [rapport BNO]	10	100,0	100,00
6) Émissions de gaz à effet de serre	10	100,0	100,00
7) Satisfaction de la clientèle des tarifs D <sub>1</sub> et D <sub>3</sub>	15	94,2	100,00
8) Satisfaction de la clientèle des tarifs D <sub>1</sub> et D <sub>3</sub>	5	86,7	100,00
9) Procédure de recouvrement et d'interruption de service	10	100,0	100,00
<b>Moyenne pondérée – Pourcentage global de réalisation :</b>			<b>100,00</b>
<b>Moyenne pondérée – Pourcentage global de réalisation arrondi à une décimale :</b>			<b>100,0</b>





## INDICES DE QUALITÉ DE SERVICE

- D-2013-106 (parag. 389): « Pour l'année 2013, la Régie juge qu'il n'est pas approprié (de soumettre la remise de la portion du trop-perçu à GM) à l'atteinte d'indices de qualité ».
- Malgré l'absence de cet incitatif, le Distributeur a encore une fois atteint tous ses objectifs de qualité de service...

### **Recommandation de l'UMQ:**

L'UMQ recommande à la Régie de réévaluer les indices de qualité de service auxquels doit se soumettre le Distributeur pour les prochaines années tarifaires et d'associer les intervenants à cette réflexion.